

Suivi par :

Ville d'Avray, le 03/07/2025

Mme J. Ranger (Responsable du BUT GMP par apprentissage)

Secrétariat Mme T.Chittier : 01.40.97.57.85 / 57.84

E-mail : apprentissage-gmp@liste.parisnanterre.fr

Objet : Rentrée en 3^e année de BUT GMP par apprentissage à l'IUT de Ville d'Avray

Informations concernant l'inscription administrative 2025-2026 des étudiants de 3^e année de BUT GMP par apprentissage

- Si vous étiez apprentis en 2^e année de BUT GMP 2024-2025, nous attirons votre attention sur le fait que votre jury de fin d'année se tiendra fin Août 2025. Vous ne pourrez donc pas vous réinscrire en juillet. Il vous faudra attendre la tenue du jury pour savoir si vous pouvez procéder à votre réinscription, début septembre, en année supérieure sur le portail numérique.

Votre certificat de scolarité vous sera donc délivré au terme de votre inscription administrative et devra être conservé sur vous toute l'année universitaire.

Par ailleurs, nous rappelons qu'en principe, votre pass navigo actuel est valable jusqu'au 30 septembre 2025. Vous ne devriez donc pas avoir besoin de certificat de scolarité 2025-2026 jusqu'à cette date.

- Si vous n'étiez pas apprentis en 2^e année de BUT GMP 2024-2025, merci de procéder à votre réinscription en ligne pour l'année 2025-2026.

Pour toute question ou demande concernant les inscriptions administratives, merci de vous adresser au Service de Scolarité de l'IUT de Ville d'Avray : scolarite-pst@liste.parisnanterre.fr

Informations concernant la journée d'accueil des étudiants de 3^e année du BUT GMP

La journée d'accueil des étudiants de 3^e année de BUT GMP aura lieu le :

Lundi 01 septembre 2025

à 13H30

Salle E 201

Votre présence est obligatoire durant toute la journée, qui se déroulera comme suit :

- 13h30 : début des cours
- 15h30 : Accueil par la responsable de la formation par apprentissage

Attention :

Vous devrez venir avec une attestation d'assurance de responsabilité civile 2025-2026. Sur ce document doit figurer votre nom et prénom ainsi qu'une mention indiquant qu'elle est valable pour l'année universitaire 2025-2026. **Sans cette attestation, vous ne serez pas accepté en cours.**

Je vous souhaite une bonne période estivale et vous prie de recevoir, l'expression de mes salutations les meilleures.

Mme Julie RANGER
Responsable du BUT GMP par apprenti



Département **GMP**
génie mécanique
et productique